

CONFIDENTIEL

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL INTERCOMMUNAL DU JEUDI 2 FÉVRIER 2023 À 14H00 ÉTABLI LE 8 FÉVRIER 2023

Sur convocation envoyée le vingt janvier deux-mille vingt-trois, les membres du Comité Social Territorial Intercommunal se sont réunis le jeudi deux février deux mille vingt-trois à quatorze heures à la Maison des Communes à PAU sous la présidence de M. Nicolas PATRIARCHE, Président du Centre de Gestion.

→ Représentants de l'Administration :

ÉTAIENT PRÉSENTS avec voix délibérative :

- **M. PATRIARCHE**, Maire de LONS, Président
- **M. DÉSSERÉ**, Maire de LEMBEYE,
- **M. LABAT**, Maire d'IGON,
- **M. BERNOS**, Maire d'AGNOS,
- **Mme MAINE**, Adjointe au Maire de MONTAUT, 1ère Administratrice déléguée du Centre de Gestion,
- **M. DENAX**, Maire d'ARTIGUELOUVE.

ÉTAIENT ABSENTS ET/OU NON REPRÉSENTÉS :

- **M. SANZ**, Maire de RÉBÉNACQ,
- **Mme CASET**, Maire de LARCEVEAU-ARROS-CIBITS,
- **Mme OTHART**, Maire de SAINTE-ENGRÂCE,
- **Mme ALTHAPÉ**, Maire de LANNE-EN-BARÉTOUS,
- **M. OXIBAR**, Maire d'OGÉU-LES-BAINS,
- **Mme CABANNE**, Maire de GOMER,
- **M. ETCHEVERRY**, Maire de BONLOC,
- **M. JAURIBERRY**, Maire de BUSSUNARITS-SARRASQUETTE,
- **M. ARROSSAGARAY**, Maire de SAUGUIS-SAINT-ETIENNE,
- **Mme GRAMMONTIN**, Maire de CASTETNER,
- **Mme ETCHEGOIN**, Adjointe au Maire de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT,
- **Mme MOULAT**, Maire de SÉVIGNACQ-MEYRACQ.

→ Représentants du personnel :

ÉTAIENT PRÉSENTS avec voix délibérative :

- **M. DAULÉ**, Agent de maîtrise principal à la COMMUNE D'IDRON (CFDT),
- **Mme PROHARAM**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE DE LASSEUBE (CFDT),
- **Mme MARION**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE d'AHETZE (CGT),
- **Mme MOUSTROUS**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE de MAULÉON-LICHARRE (CGT),
- **M. CAPIN**, Agent de maîtrise principal à la COMMUNE D'IDRON (UNSA),
- **M. PUCHEU**, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à la COMMUNE D'IDRON (UNSA),
- **Mme CARRÈRE**, Rédacteur au SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT BÉARN BIGORRE (FO),
- **Mme HUSTAIX**, Directrice Générale des Services à la COMMUNE DE PONTACQ (SNDGCT)
- **Mme BÉBIOT**, Attaché à la COMMUNE DE MONTARDON (SUD/LAB).

ÉTAIENT PRÉSENTS sans voix délibérative :

- **M. CAUHAPÉ-COUDURE**, Rédacteur principal de 1^{ère} classe au TERRITOIRE D'ÉNERGIE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (CFDT),
- **Mme DAUBONS**, Adjoint technique à la COMMUNE DE NAVAILLES-ANGOS (CGT),
- **Mme BOUVET**, Rédacteur au CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES,
- **M. GALRITO**, Brigadier-chef principal à la COMMUNE de MAULÉON-LICHARRE (FO),
- **M. DROUILLARD**, Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au SYNDICAT DES ÉCOLES DE LA RÉGION DE GARLIN (SNDGCT),
- **Mme MERCADIER**, Agent social principal de 1^{ère} classe au CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARTHEZ-DE-BÉARN.

ÉTAIENT ABSENTS ET/OU NON REPRÉSENTÉS :

- **Mme LABORDE**, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE D'IDRON (CFDT),
- **Mme LACOMBE**, ATSEM principal de 1^{ère} classe au SIRP IKAS BIDEA (UNSA),
- **Mme SOMDECOSTE-LESPOUNE**, Rédacteur à la COMMUNE DE LAHOURCADE (UNSA).

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

- **M. MARCHAND**, Directeur du Centre de Gestion,
- **Mme DUCASSE**, Adjointe à la Responsable de la Direction Santé et conditions de travail et Responsable du Pôle Protection sociale au CDG 64,
- **Mme CHALOT**, Responsable du Pôle Expertise juridique au CDG 64,
- **Mme DUGUÉ**, Ingénieur prévention et Agent chargée de la fonction d'inspection au CDG 64,
- **Mme DENAIS**, Consultante au Pôle Expertise juridique au CDG 64

Le Président remercie les membres du Comité Social Territorial Intercommunal (CSTI) pour leur participation à cette première réunion suivant l'élection des représentants du personnel qui a eu lieu le 8 décembre 2022.

Le Président précise que cette réunion a plusieurs objectifs :

- permettre un premier contact entre les représentants de l'Administration, les représentants du personnel nouvellement élus et les agents du Centre de Gestion amenés à intervenir sur le CSTI,
- informer les membres sur les missions dévolues à cette instance,
- établir le fonctionnement de l'instance pour la durée du mandat, grâce notamment au vote du règlement intérieur du CSTI, qui a fait l'objet d'une élaboration collective en groupe de travail le matin même.

- ORDRE DU JOUR -

- I. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
- II. PRÉSENTATION DU CSTI ET DE SES MISSIONS
- III. MISSIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL
- IV. EXAMEN ET ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR
- V. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE ET DU SECRÉTAIRE-ADJOINT
- VI. FORMATION DE MEMBRES DE L'INSTANCE
- VII. MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UNE PROCÉDURE "ACCIDENTS" ET "VISITES DE LOCAUX"
- VIII. QUESTIONS DIVERSES

I. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les résultats des élections professionnelles 2022 des collectivités affiliées au Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques sont présentés aux membres de l'instance (Cf. en annexe le diaporama diffusé lors de la réunion).

II. PRÉSENTATION DU CSTI ET DE SES MISSIONS

Sont présentées aux membres de l'instance les missions du Comité Social Territorial Intercommunal (Cf. en **annexe** le diaporama diffusé lors de la réunion).

III. MISSIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL

Sont présentées aux membres de l'instance les missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du Comité Social Territorial Intercommunal (Cf. en **annexe** le diaporama diffusé lors de la réunion).

IV. EXAMEN ET ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Président rappelle qu'un groupe de travail animé par Madame MAINE s'est réuni le 2 février au matin afin d'élaborer le règlement intérieur de l'instance.

Le collège des représentants du personnel et le collège des représentants des collectivités et des établissements publics approuvent, à l'unanimité, le règlement intérieur proposé par le groupe de travail (Cf. en **annexe** le diaporama diffusé lors de la réunion).

V. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE ET DU SECRÉTAIRE ADJOINT

Le Président indique qu'il désigne Mme MAINE en qualité de secrétaire du CSTI pour la durée du mandat.

Après une suspension de séance demandée par les représentants du personnel, ces derniers désignent à l'unanimité, et pour la durée du mandat, Monsieur DAULÉ en qualité de secrétaire adjoint.

VI. FORMATION DES MEMBRES DE L'INSTANCE

Madame DUGUÉ présente aux membres de l'instance la formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ainsi que le congé de formation en matière d'hygiène et de sécurité (Cf. en **annexe** le diaporama diffusé lors de la réunion).

Monsieur MARCHAND précise que d'autres Centres de Gestion ont fait appel à SOFAXIS pour la formation des membres de leur Comité Social Territorial et

que si les membres le souhaitent, le Centre de Gestion pourrait se rapprocher de cet organisme afin de former les membres du CSTI.

Les représentants de FO ont fait part de leur souhait d'être formés par leur propre organisme de formation.

VII. MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UNE PROCÉDURE POUR LES ENQUÊTES « ACCIDENTS » ET « VISITES DE LOCAUX »

Le Président lance un appel à candidature pour ce groupe de travail. Se sont portés volontaires :

- Pour les représentants de l'Administration : Madame MAINE, Monsieur DENAX et Monsieur LABAT.
- Pour les représentants du personnel : Madame MARION, Madame BÉBIOT, Monsieur DROUILLARD, Monsieur PUCHEU, Madame PROHARAM et Monsieur GALRITO.

Madame DUGUÉ reviendra prochainement vers les représentants volontaires pour organiser le groupe de travail qui sera animé par Madame MAINE.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

La programmation des réunions de l'instance pour l'année 2023 est présentée aux membres (Cf. en annexe le diaporama diffusé lors de la réunion).

Madame CHALOT et Madame DENAIS proposent aux membres qui le souhaitent une présentation du progiciel Agirhe. Elles précisent qu'un guide d'utilisation d'Agirhe sera prochainement transmis aux membres par mail.

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour ni appelée des délégués, la séance est levée à 15H30.

Le secrétaire adjoint,



Frédéric DAULÉ
Syndicat CFDT

Le Président,



Nicolas PATRIARCHE
Maire de LONS
Président du Centre de Gestion

La secrétaire,



Sylvie MAINE
Adjointe au Maire de MONTAUT
1ère Administratrice déléguée du
Centre de Gestion